



Secrétariat

***A MESDAMES ET MESSIEURS
LES MEMBRES DU CONSEIL
COMMUNAL***

Mesdames,
Messieurs,

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUN COMMUNE - CPAS

Nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance commune du Conseil communal et du Conseil de l'Action Sociale qui aura lieu :

**Le lundi 17 décembre 2018 à 19h00 au CPAS de Chaumont-Gistoux,
Rue Zaine n°9 à 1325 Chaumont-Gistoux**

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Par ordonnance :

Pour la Commune
Le Directeur général

B. ANDRE

Pour le CPAS
La Directrice générale

A. BAUWENS



Le Bourgmestre

L. DECORTE

La Présidente

N. VERSTRAETEN

Commune
de
CHAUMONT-GISTOUX



Secrétariat

Mesdames,
Messieurs,

***A MESDAMES ET MESSIEURS LES
MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL***

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément à l'article L.1122-13, paragraphe 1^{er} du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer, pour la première fois, à la séance du Conseil communal qui aura lieu :

Le 17 décembre 2018 à 20 heures 00 au CPAS de Chaumont-Gistoux,
Rue Zaine n°9 à 1325 Chaumont-Gistoux

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 5 novembre 2018.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 03/12/2018
3. Communications

AFFAIRES GÉNÉRALES

4. Zone de Police des Ardennes Brabançonnaises - Budget 2018 - Modification budgétaire N°2 - Approbation.
5. Zone de Police des Ardennes Brabançonnaises - Budget 2019 - Dotation communale - Approbation.
6. Modification budgétaire N°2 au budget 2018 du CPAS - Approbation.
7. RCA (Régie Communale Autonome de Chaumont-Gistoux) - Plan d'entreprise 2019-2023 - Approbation.

BUDGET ET FINANCES

8. Budget communal - Exercice 2019 - Arrêt.
9. Budget communal 2019 – Dépenses au budget extraordinaire inférieures ou égales à 15.000 € HTVA – Mode et conditions de passation des marchés – Délégation au Collège communal – Décision.
10. Budget communal 2019 – Dépenses au budget ordinaire inférieures ou égales à 3.000 € HTVA – Mode et conditions de passation des marchés – Délégation au Directeur général –

Décision.

ENSEIGNEMENT - ATL

11. Enseignement - Déclaration des emplois vacants pour l'année scolaire 2018-2019 - Rectificatif - Ratification.
12. Convention d'accompagnement et de suivi dans le cadre du dispositif de pilotage de l'école communale de Corroy-le-Grand retenue dans la première phase des plans de pilotage - Approbation.
13. ATL - Rapport d'activités 2017-2018 et Plan d'actions 2018-2019 - Approbation.

SERVICE JURIDIQUE - PATRIMOINE

14. Renouvellement des portefeuilles d'assurance - Centrale de marché Intercommunale Pure de Financement du Brabant Wallon (I.P.F.B.W.) - Décision d'adhésion via la convention
15. Budget communal - Exercice 2018 - Attribution de subventions inférieures à 25.000 euros - Subventions à plusieurs associations communales - Approbation.
16. Budget communal - Exercice 2018 - Attribution de subventions supérieures à 25.000,00 euros - Subvention pour l'ASBL Omnisports Chaumont-Gistoux - Approbation.
17. Budget communal - Exercice 2018 - Attribution de subventions supérieures à 25.000,00 euros - Subvention pour l'organisation du Folestival - Approbation.

ENVIRONNEMENT - MOBILITÉ

18. Mobilité - Règlement complémentaire communal de circulation routière portant sur le placement des panneaux de signalisation F99c et 101c (chemin réservé aux véhicules agricoles, aux piétons, cyclistes et cavaliers) au chemin du Dieu Aimant - Approbation.

QUESTIONS - RÉPONSES

19. Questions - Réponses

SEANCE A HUIS CLOS

AFFAIRES GÉNÉRALES

20. RCA Chaumont-Gistoux - Désignation de 7 administrateurs + 1.

PERSONNEL COMMUNAL

21. Demande de congé pour convenance personnelle et application de l'article 129 du statut administratif du personnel communal - Approbation.

ENSEIGNEMENT - ATL

22. Nomination à titre définitif d'une institutrice maternelle à raison de 13 périodes/semaine supplémentaires (second mi-temps) avec effet au 1er avril 2018 - Délibération.
23. Enseignement - Année scolaire 2018-2019 - Ecoles fondamentales de et à Chaumont-Gistoux - Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi vacant à raison de 13 périodes/semaine - augmentation de cadre en maternelles en date du 19/11/2018 - Ratification.
24. Enseignement - Année scolaire 2018-2019 - Ecoles fondamentales de et à Chaumont-Gistoux - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à raison de 24

- périodes/semaine du 13/11/2018 au 28/06/2019 - Ratification.
25. Enseignement – Année scolaire 2018-2019 - Ecoles fondamentales de et à Chaumont-Gistoux - Désignation d'un maître de religion catholique à titre temporaire dans un emploi vacant à raison de 01 période/semaine - Ratification.
 26. Enseignement – Année scolaire 2018-2019 - Ecoles fondamentales de et à Chaumont-Gistoux - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 18 périodes/semaine (prolongation) – Ratification.
 27. Enseignement – Année scolaire 2018-2019 - Ecoles fondamentales de et à Chaumont-Gistoux - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 06 périodes/semaine (prolongation) - Ratification.
 28. Enseignement – Année scolaire 2018-2019 - Ecoles fondamentales de et à Chaumont-Gistoux - Désignation d'un instituteur primaire à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 04 périodes – Ratification.
 29. Enseignement – Année scolaire 2018-2019 - Ecoles fondamentales de et à Chaumont-Gistoux - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 04 périodes supplémentaires - Ratification.
 30. Enseignement – Année scolaire 2018-2019 - Ecoles fondamentales de et à Chaumont-Gistoux - Désignation d'un maître de philosophie et de citoyenneté à raison de 24 périodes/semaine - Ratification.
 31. Enseignement – Année scolaire 2018-2019 - Ecoles fondamentales de et à Chaumont-Gistoux - Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 26 périodes/semaine (prolongation) - Ratification.
 32. Enseignement - Année scolaire 2018-2019 - Ecoles fondamentales de et à Chaumont-Gistoux - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à raison de 12 périodes/semaine à partir du 14/11/2018 (suspension momentanée de l'immersion en 3e primaire) - Ratification.
 33. Enseignement – Année scolaire 2018-2019 - Ecoles fondamentales de et à Chaumont-Gistoux - Désignation d'une institutrice primaire néerlandophone à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 06 périodes/semaine - Ratification.
 34. Enseignement – Année scolaire 2018-2019 - Ecoles fondamentales de et à Chaumont-Gistoux - Désignation d'une institutrice primaire néerlandophone à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 06 périodes/semaine – Ratification.
 35. Enseignement – Année scolaire 2018-2019 - Ecoles fondamentales de et à Chaumont-Gistoux - Désignation d'un maître de philosophie et de citoyenneté à titre temporaire dans un emploi vacant à raison de 24 périodes/semaine – Ratification.
 36. Enseignement – Année scolaire 2018-2019 - Ecoles fondamentales de et à Chaumont-Gistoux - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire dans des emplois non vacants à raison de 24 périodes/semaine – Ratification.
 37. Enseignement – Année scolaire 2018-2019 - Ecoles fondamentales de et à Chaumont-Gistoux - Désignation d'un maître de philosophie et de citoyenneté et de religion catholique à titre temporaire à raison de 12 périodes/semaine - Ratification.
 38. Enseignement - Année scolaire 2018-2019 - Ecoles fondamentales de et à 1325 Chaumont-Gistoux : interruption de la carrière professionnelle dans le cadre du congé parental à mi-temps d'une institutrice primaire définitive - Décision.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Par ordonnance :

Le Directeur général,

B. ANDRE



Le Bourgmestre,

L. DECORTE

